

MEY Ado - Les bonnes pratiques collectives 2021/2022

ATELIER D'EXPRESSION

L'atelier d'expression a pour but d'aider les jeunes à produire un texte, en une ou plusieurs séances, sur un thème choisi en début d'année par les mentors. Il faut présenter les différents types de textes réalisables (poèmes en prose ou vers, petite pièce de théâtre, nouvelle, texte simple, chanson, rap...) en début d'atelier pour les nouveaux arrivants et les laisser choisir ce qui leur convient. Les mentors sont là pour donner des conseils, aider à trouver des idées (notamment de vocabulaire avec les synonymes, champs lexicaux) et vérifier l'orthographe, grammaire des textes. La production doit être corrigée avec le jeune afin qu'il puisse comprendre ses erreurs.

Le texte s'accompagnera d'une œuvre plastique (dessin, peinture, sculpture...) réalisée par le/la jeune avec le matériel mis à sa disposition au sein de la MEY ainsi que son propre matériel et d'éventuels matériels complémentaires fournis par l'IFEP et Les Clefs de l'Ecole.

Enfin les jeunes devront choisir une musique (sans paroles) pour accompagner leur œuvre composée du texte (élément principal) et de l'œuvre plastique. Les mentors créeront un code Spotify et l'imprimeront pour l'exposer avec le reste. Lors de l'exposition finale, le morceau pourra être écouté avec l'enceinte de l'IFEP. Ce sont les mentors qui scanneront le code et feront écouter le morceau.

ATELIER DE PREPARATION AU BREVET / BAC

L'atelier de préparation au Brevet ou au Bac est mis en place lorsque plusieurs jeunes sont concernés afin de les aider par des exercices en individuel et de groupes. Sinon la préparation peut s'effectuer dans le cadre de séances en individuel. Le fait de travailler en groupe permet d'aider plus de jeunes.

ATELIER THEATRE

L'atelier se déroule une fois par mois, souvent le samedi matin.

VISIONNAGE DE FILMS (pendant les vacances)

Le visionnage de film est mis en place uniquement pendant les vacances. Il faut minimums 4 jeunes participants et s'ils sont 6 ou une dizaine cela est encore mieux ! Le film est choisi au préalable par les mentors préparant la séance. Une liste est disponible dans ce dossier si vous le voulez. Le film doit respecter plusieurs critères :

- L'âge légal doit être de 14 ans ou 16 ans si tous les jeunes ont 16 ans et plus. Dans le

MEY Ado - Les bonnes pratiques collectives 2021/2022

cas de la Mey ado, il y a une tranche d'âge allant de 14 à 17 ans c'est pourquoi il vaut mieux choisir un film pour les moins de 16 ans. Voici le site de vérification qui peut être utilisé : <http://www.filmages.ch/films/recherche.html>

- Le film doit être pertinent pour un débat en fin de séance. Les mentors prépareront des questions ciblées sur les thématiques principales du film et les éléments intéressants pour le débat.
- Le visionnage peut s'accompagner d'un goûter. Cela rend la séance moins informelle et permet aux mentors de créer du lien avec les jeunes. □

La liste :

- Arrête-moi si tu peux (12 ans) #Honnêteté, Problèmes familiaux, Insolite, Histoire vraie...
- La couleur des sentiments (12 ans) #Racisme, Journalisme, Amitié, Violence, Rejet, Place des femmes...
- Le terminal (14 ans) Film un peu long, lent #Apatride, Insolite, Adaptation, Persévérance, Bureaucratie...
- Les figures de l'ombre (12 ans) #Racisme, Femmes, Sciences, Nasa, Famille...
- À couteaux tirés (12 ans) #Enquête, Famille, Intérêts...
- Argo (14 ans) #Guerre, Stratagème, Diplomatie, Espionnage...
- Inception (14 ans, conseillé 16 ans car complexe et long) #Rêve, Stratagème, Psychologie, Persuasion...

La liste n'est pas exhaustive mais donne un bon aperçu de ce qui peut être visionné. Les mentors pourront communiquer des informations sur les acteurs, réalisateur, contexte du film, anecdotes de film en fin de séance pour la culture générale des jeunes et la discussion.